PLANS TO BUILD A PALACE.

Mrs. W. D. Sloane to Make One Magnificent Mansion of Her Own and the Shepard Residence.

Mrs. W. D. Sloane is about to make one great palace of the former residence of her sister, Mrs. Elliott F. Shepard, at Fifty-second street and Fifth avenue, New York city, and her own mansion adjoining it.

There was some surprise when it was learned several months ago that Mrs. Sloane had bought her sister's part of the old Vanderbilt residence. No one knew at the time what her intention was, but it now seems she means to have a mansion that will equal, if not surpass, that of her brother, Cornelius, in grandeur.

It was Mrs. Sloane's intention to make the lower floors of the joined houses a great music room and ballroom. This will be equipped with hardwood, marble and mirrors. The upper floors also will undergo extensive repairs, and two more stories will be added to both houses.

At present the entrance to the Sloane residence is on Fifth avenue, it having the same entrance as the George Vanderbilt residence. This will be changed. The entrance to the Shepard house is on Fifty-second street. This entrance will be closed and a new entrance will be made in the center of what is now the Fifty-second street side of the Sloane residence.

The architects have contracted to have all alterations made by December 1 next. Mrs. Sloane is now in Europe, but she expects to be home in a few weeks. She will go to Lenox for the summer months. Mrs. Sloane contemplates giving a housewarming that will equal the now famous Bradley Martin ball. This affair will take place in the holidays.

THOSE CANVAS SUITS.

Fact That the Government Has Made a Mistake in Clothing Soldiers in Them for Tropical Wear.

It is pretty generally conceded by some of the best naval authorities that the government has committed a serious blunder in furnishing such of our soldiers as are intended to invade Cuba and the Philippines with canvas suits. This is the opinion at least of Col. Charles Hayward, commandant of the marine corps, who has spent a number of years in the tropics and semi-tropics. In discussing the subject, Col. Hayward said:

"About the hottest garment a man can wear in a tropical climate is a canvas suit. About the coolest clothing that a man can wear is one made of linen. This has been my personal experience. The canvas suit is made of cotton. It is stiff, densely woven, and, of course, the air does not penetrate it to any remarkable extent.

"As soon as it was finally decided to send our marines to Cuba and the east I contracted for 47,000 yards of linen duck with which to clothe my men. At the time the order was given the amount was the available supply in sight in this country. The complete suit included a flannel band, which is a sanitary precaution, as it protects the abdomen by keeping it warm. This is quite necessary in a tropical climate. The only addition to the suit is a helmet, a pair of stockings, and a pair of brogans. I will guarantee that the marines will be as comfortable as men can hope to be in a hot climate. On the other hand, our soldiers will simply be baked in their cotton canvas suits while on the march, and they must be more or less uncomfortable even in camp."

SAVED BY A DOG.

Animal Succeeds in Stopping a Fast Passenger Train Just in Front of Child.

Train No. 20 of the Indianapolis & Vincennes railway was tearing along toward Indianapolis, Ind., the other evening at the rate of 50 miles an hour. The train was late and had a large load of passengers. East of Edwardsport Engineer Dorsey saw on the track far ahead a dog that was jumping about and acting in a very peculiar manner. As a measure of caution the engineer shut off the steam so as to have the engine under control.

When the train reached a nearer point the dog's actions were even more strange. It stood still and barked furiously at the train until it was within about 30 feet of him, when he gave a side jump and ran to a neighboring farmhouse. The engineer noticed a red object between the rails, and throwing on the emergency brake and opening the sand box he brought the train to a standstill within ten feet of a pretty yellow-haired baby in a red frock. The child was about two years old, and had been playing with the dog.

Baggageman Franklin ran forward and picked up the child, who laughed in glee and patted his cheek. Franklin started toward the nearby farmhouse with the child and was met by a man running toward him. It was the child's father, who had just missed it when he saw the train coming. Everybody aboard the train had a congratulation for the engineer when they heard of his caution.

Expenditures for Defense.

The British empire last year spent $315,000,000 for defense. France expended $181,900,000; Germany $181,000,000.

How Long East Indians Live.

In India the average duration of life of the natives is 24 years, as against 44 in Britain.

Sign of the Times.

A bit of red, white and blue in a shop window is quite enough to draw a crowd these days.

Cost of a Warship's Ropes.

The ropes on a first-class man of war cost about $15,000.

A SUBMERGED CITY.

Work of War Correspondents Takes Them to Strange Places.

Sending of Dispatches from Kingston, Jamaica, Recalls Fate of City of Port Royal—Buoy Marks the Church Spire.

The war correspondents who are telling the world the story of the struggle for Cuban independence meet with some very interesting experiences. Especially in the West Indies they are constantly getting into odd corners of civilization. Conditions are met which the average American could hardly believe to exist anywhere in the world where Bibles and text books have been seen.

Since the news center changed from Key West to the southern coast of Cuba, it has been necessary to cable all matter from West Indian points. The island of Jamaica is the nearest point to Santiago de Cuba, and most of the dispatch boats have made for the various ports of Jamaica with their news.

Under the clear blue water of the beautiful harbor of Kingston, a few fathoms down, sleeps the sunken city of Port Royal. More than two centuries ago, on a June night, a great earthquake shook the island and the city went down. It was the home of the old Spanish pirate kings, and in the midst of a night of lavish revelry and debauchery the sea swallowed them up. Not a stone's throw from the boat of your correspondent a red buoy swings and rocks in the moonlight. It marks the spot where the old city's cathedral sank.

The tall spire still lifts its pinnacle up into the sea, and the buoy is placed there to prevent ships of heavy draft from striking it. When the sunlight penetrates the water at the right angle, the mud-covered roofs of the old city may still be seen. The natives never trouble themselves about this buried city. They are content to go on dreaming through the various generations, hoping that another earthquake will never come.

A few hundred yards away is the city of Kingston, with its narrow streets and picturesque people. It has a population of 70,000, and of this number only 5,000 are white. The women fill the places of horses and wheels by carrying most of the city's supplies on their heads.

The buzzards are the scavengers, and aid the street-cleaning department. Just back of the city tower the mountains, and beyond the mountains lies the interior, with its ancient villages and simple people, every inch of it interesting and historic.

YOUNG PHIL SHERIDAN.

Great General's Son Will Follow in His Father's Footsteps—To Enter West Point.

On the 1st day of July young Philip H. Sheridan, the namesake of his illustrious father, Gen. Phil Sheridan, will enter West Point as a cadet. His entrance has been fixed for that day as a celebration of the golden anniversary of his father's entrance to the nation's training school, for it will have been just 50 years on that day since the father stepped from the ferryboat at West Point and began his school life at the academy.

It has been one of Mrs. Sheridan's greatest ambitions that her oldest son and namesake of her deceased husband should enter West Point on the fiftieth anniversary of the day her husband made his entrance there. It is said the mother tried to have the son appointed to West Point during the closing days of President Cleveland's term of office, but failed. Not long ago President McKinley heard of the mother's desire and her failure to have it fulfilled by his predecessor. The president was not only a great admirer of the deceased general, but his warm personal friend, and when he learned of Mrs. Sheridan's wish he sent for her and asked if there was anything he could do for her or for her two sons.

"I have only one favor to ask, and if you can grant it I shall be most happy," replied Mrs. Sheridan. "I would like very much to have my oldest son enter West Point on the golden anniversary of the day my husband entered. But I am afraid it is now too late to have my ambition gratified."

President McKinley replied that he would arrange the appointment if it were possible. It has been done, the appointment has already been made out and on the first day of next month the young man will begin his cadet life at West Point.

CAUGHT WITH A CAMERA.

Lick Observatory Astronomer Takes an Exposure and Is Surprised to See the Heavenly Invader.

A comet was discovered at Lick observatory the other evening by Mr. Coddington. It is in constellation Scorpio about one degree northeast of the bright star Antares.

The discovery was made by photograph. A plate exposed for other purposes on that region of the sky showed when developed a strong trail produced by a strange object. Mr. Coddington examined the object and found it to be a comet of about the eighth magnitude. Observations by Prof. Hussey showed that it was moving toward the southeast about one degree per day.

As soon as observations have been secured on three evenings its orbit will be computed. Mr. Wright observed its spectrum and found it to be one of the usual formation, with continuous spectrum and weak carbon bands.

Rio Janeiro's Fine Harbor.

The harbor of Rio Janeiro has 50 miles of anchorage, and is the finest in the world.

SIGNAL DEVICE FOR NAVY.

Operator Works Keyboard Similar to That of a Typewriter and Displays Red and White Lights.

How to signal from the land to a ship at sea has always been a difficult question. All devices fall short of requirements when it is necessary to carry on a conversation between the land and ships. One Ardois has now perfected a device by which this signaling can be accomplished.

The invention is known as the Boughton telephotes. One of them is now being set up to add to the already nearly perfect system of defense at Sandy Hook. It consists of an arrangement of lights on a high tower. By means of it the signal officer will be able to sit in his little cabin at the top of the tower and by the use of a keyboard, not differing materially from that of a typewriter, carry on a conversation with a vessel far out at sea.

The tower is about 60 feet high and is open, except for two cabins built in it, one three-quarters of the way up and the other on top. The upper cabin is slit by a narrow window the whole breadth of the side exposed to the sea. From this the lookout may sweep with his glasses the whole expanse of ocean from Far Rockaway to Scotland Lightship.

Red and white are the only colors used in signaling, and the code is easily indicated on the cover by placing underneath the letters of the alphabet a number of red and white circles, corresponding to the number of red and white lights shown, to indicate the same letter outside. Thus, under the letter O there would be, say, three red circles and one white.

On the outside of the tower are a number of arms stretching out at right angles to it. On these arms the electric lights are arranged all with red or white globes and of sufficient size to be seen miles out at sea. The mechanism by which the lights are operated from the keys is a secret.

HIS STOMACH CLOSED.

An Indiana Man Who Is Obliged to Take All Food Through a Tube.

Thomas Arbuckle, of Johnson township, Scott county, Ind., is living under peculiar conditions. Last fall all the members of his family were stricken with typhoid fever. His father, mother and two brothers died from the effects of the disease, one of the brothers starving to death because of the closing up of the upper orifice of the stomach. The disease left Mr. Arbuckle in practically the same condition, though he managed to take enough liquid nourishment to maintain life until about four weeks ago, when the orifice of his stomach became entirely closed. Since then he has been unable to swallow a drop of anything. He submitted to an operation. His stomach was exposed and opened, and the examination showed the orifice highly inflamed and tightly closed. A valvular incision was made in the upper portion of the stomach, permitting the introduction of a tube.

Through this tube all his nourishment for over three weeks has passed. He takes five meals a day in this manner, consisting of a quart of milk or broth at each meal. Under this treatment he has gained ten pounds in weight and is apparently hale and hearty. It inconveniences him very little. He is up and about all the time, works as much as his strength will permit, and the other day walked three miles. There is no telling how long he will have to "eat" in this manner, as the physicians say it may be months before his stomach will again be ready for the ordinary reception of its food.

"LEITER HOSPITAL."

Gift to the Army by Mrs. Levi Z. Leiter—In Honor to Her It Will Bear Her Name.

Mrs. Levi Z. Leiter will be rewarded for her gifts to the United States army. She will be honored by the christening of a hospital in her name. It will be established at Chattanooga, in the Chattanooga Park Hotel, according to the conditions under which she presented the government with a hospital, and it will be known and go down in history as the "Leiter United States General Hospital." Capt. Edward C. Carter, of the surgeon general's department, was ordered to proceed to Chattanooga and arrange all preliminaries for the opening of the institution. When he arrives at Chickamauga he will receive his instructions by telegraph from Surgeon General Sterberg, with whom Mrs. Leiter has frequently conferred over the plans for the hospital. It will be a modern institution, calculated to furnish treatment to wounded and sick soldiers that could not be surpassed either in Chicago or New York. When arrangements are completed Mrs. Leiter and officials of the medical department of the army will proceed to Chattanooga to be present at the dedication of the new institution.

Beds of Licorice Root.

The Philadelphia Commercial museum has received from one of its correspondents information concerning large beds of licorice root which exist in an unimproved condition in the northern Caucasus region, near the shores of the black sea.

All from Twenty-Nine Sheep.

Twenty-nine sheep introduced into the Australian colonies in 1788 are now represented by 120,000,000 of the finest wool sheep in the world.

Dangers of Flowered Parasol.

Don't buy a flowered parasol unless you care to look as though you had an attack of measles when the sun shines through it.

Sent Back When Grown Up.

English brook trout grown in the New Zealand rivers is now exported back to England in cold storage.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée du Sixième District.

Connue comme Nos 3965 et 3967 rue Annonciation, entre les rues Auterlitz et Constantinople.

Joseph Batt vs Mlle Rosalie Bethese

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans —No 57,259—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 29 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, servitudes, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 150, borné par les rues Laurel, Annonciation, autrefois Jersey, Auterlits et Constantinople; les dits lots sont désignés par les numéros cinq et six sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent vingt cinq pieds un pouce entre lignes parallèles, mesure américaine, et ils figurent sur un plan de 2093 lots de terre fait par Augustin S. Phelps daté le 15 février 1849 et sont déposés en l'étude de J. R. Beard, notaire en cette ville, dont une copie lithographiée desquels est déposée en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire dans la paroisse de Jefferson, Etat de la Louisiane; ledit ilet étant désigné sur ledit plan par le No onze.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Canditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. K. Skinner, avocat pour le plaignant.
27 aoct—27—sept 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Premier District.

Otto Helmann vs David Lemley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 57,195.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Lot No 19 situé dans le Premier District de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les avenues Carrollton et Cleveland et les rues Canal et Pierce, mesurant vingt-neuf pieds sept pouces de face à l'avenue Cleveland sur cent trente pieds de profondeur entre lignes parallèles, la partie inférieure du lot dix-huit mesurant trente-deux pieds six pouces sur la ligne du lot No dix neuf, vingt deux pieds trois pouces et sept lignes de face à l'avenue Cleveland, de là sur une ligne courant à la ligne le séparant des lots 17 et 18, de là à vingt et un pieds trois pouces et deux lignes à la ligne du lot No dix-neuf, ensuite la partie inférieure du lot No dix-sept, mesurant trente-deux pieds six pouces sur la ligne du lot No dix-neuf, de là vingt et un pieds trois pouces et deux lignes vers l'avenue Carrollton sur la ligne le séparant des lots 17 et 18, de là sur une ligne courant à la ligne le séparant des lots 17 et 16 sur lesquels il mesure vingt pieds dix pouces et cinq lignes à la ligne du lot No dix-neuf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
W. F. Brewer, avocat pour le plaignant.
26 aout—26—sept 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée formant le coin des rues Marais et St-Louis.

Dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Villeré et Toulouse.

Aussi sur la rue Marais entre les rues Toulouse et St Louis (rue de l'arrière étant Trémé).

Mme Mary Ann Milliken vs Charles W. Sturcken et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,145—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 15 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situés dans le Second District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Villeré, Marais St Louis et Toulouse et désignés par les numéros 14, 15 et 16 sur un plan de L. Surgi, voyer, déposé dans l'étude de L. J. Caire, notaire, lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun mesure anglaise vingt-cinq pieds six pouces et sept lignes de face sur la rue St Louis par quatre-vingt-onze pieds quatre pouces et une ligne de profondeur entre lignes égales et parallèles ledit lot No 15 formant l'encoignure des rues Marais et St Louis.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte, situés dans le Second District de cette ville, borné par les rues Marais, Toulouse, St Louis et Trémé et désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan déposé dans l'étude de S. Manger, notaire, mesurant ensemble cinquante huit pieds six pouces et dix lignes sur la rue Marais, par cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur et cinquante-sept pieds six pouces et deux lignes dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John T. Whitaker, avocat pour le plaignant.
12 aout—12 19 26—sept 2 9 15.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété attractive et de valeur du Sixième District.

Connue comme No 3418 rue Colisée entre la rue Delachaise et l'avenue de la Louisiane.

Charles C. Fee vs Marie Thérèse Hepp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,984.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 22 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 277 ou 15, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Colisée ou Macaumine, Chestnut et Delachaise, étant le cinquième lot de l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Colisée et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles, le dit lot de terre commençant à une distance de cent vingt-huit pieds un pouce et sept lignes de l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Colisée, étant le lot No 9 et portant le numéro municipal 3418, rue Colisée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Harris Gagne, avocat pour le plaignant.
20 aoct—20 26—sept 2 9 16 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District,

Connue comme les Nos 638 et 642 rue St-James au coin de la rue St-Thomas.

Mme Margaretha Jung vs Denis Donovan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 57,257 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre situé et étant dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-James, Religieuses, St-Thomas (anciennement St-John Baptist) Céleste et Félicité et désigné par le No deux sur un certain plan fait par C. A. Hedin, architecte, le 10 avril 1849, déposé dans le bureau de Hilary Breton Cénas, anciennement notaire en cette ville, ledit lot forme l'encoignure des rues St. James et St. Thomas et mesure 30 pieds de face à la rue St. James sur quatre-vingt-huit pieds deux pouces de profondeur et face à la rue St. Thomas entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond, neuf pieds deux pouces de largeur commun au même et à d'autres lots adjoignants.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
James B. Rosser jr, avocat pour le plaignant.
3 sept—3 9 16 23 30—oct 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété attrayante du Deuxième District,

Connue comme le No 129 rue Scott, entre les rues Canal et Douane.

Veuve B. Meyer vs Ernest L. Dagorret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 57,192—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 534 borné par les rues Canal, Douane, Pierce et Scott, désigné par la lettre D sur le plan annexé à un acte d'hypothèque passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 26 mai 1897, signé par les parties pour identification conformément au dit plan le lot commence à une distance de quatre-vingt-un pieds neuf pouces et quatre lignes de l'encoignure de la rue Douane et de la mesure trente-trois pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Félix J. Dryfous, avocat pour le plaignant.
19 aoct—19 20 26—sept 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District

Connue comme le No 971 rue Histoire (maintenant Kerlerec).

Veuve J. DeJean vs Mlle Marguerite Ardill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,097—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le 22 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Histoire, Dauphine (anciennement Grande-Hommes), Bagatelle et Bourgogne (anciennement Craps) et marqué No Un sur un plan dressé par C. A. De Armas, en date du 12 janvier 1854, et mesurant trente-trois pieds et quatre pouces de face à la rue Histoire sur cent trente-deux pieds de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Bourgogne et mesurant sur la ligne opposée le séparant du lot No Deux à savoir: Trente-six pieds trois pouces de profondeur, de là courant sur une ligne oblique une autre profondeur de soixante-huit pieds dix pouces, de là s'étendant vers la rue Bagatelle à une distance de dix pieds et de là s'étendant encore vers la rue Bourgogne à trente trois pieds jusqu'à ce qu'elle arrive à une première ligne de côté dudit lot No Un.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles J. Théard, avocat de la plaignante.
19 aoct—19 20 26—sept 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du septième district.

Formant l'encoignure des avenues Carrollton et St-Charles, Dans l'ilet borné par les dites avenues et les rues Hampson et Dublin.

Joseph Tanner vs Louis F. Chalin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,060—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, située dans le septième district de cette ville dans l'ilet désigné par le No 8 V sur l'ancien plan de Carrollton, maintenant désigné comme ilet No 70 sur le nouveau plan du septième district, lequel est compris entre les avenues St Charles et Carrollton, et les rues Hampson et Dublin; la dite portion de terre mesurant cinquante pieds trois pouces de face à l'avenue Carrollton sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et formant l'encoignure des avenues Carrollton et St Charles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Ernest J. Wenck, avocat pour le plaignant.
2 sept—2 9 16 23 30—oct 6

AVIS AUX CREANCIERS.

Louis J. Huber vs John J. Clarke & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 48,607—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Fritz Jahncke, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
9 sept—9 13 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété et Résidence de Valeur dans le Sixième District.

Formant le coin des rues Chestnut et Foucher, dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Aline et Colisée.

Alden McLellan vs Fred'k J. Odendahl.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,139.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, JEUDI 22 septembre 1898 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 59, borné par les rues Joséphine (maintenant Prieur), Annette, Céleste (maintenant Johnson) et Nouveau St Bernard, désigné par le numéro Un sur un plan fait par C. A. De Armas, voyer le 14 décembre 1856 et déposé dans le bureau de A. Duralde, ancien notaire en cette ville, comme plan No 27 de son livre de plans No 7, le dit lot mesurant trente et un pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Annette sur cent vingt huit pieds de profondeur, et de face à la rue Joséphine (maintenant Prieur).

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Harry A. Hall, avocat pour le plaignant.
20 aoct—20 21 26—Sept 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Formant l'encoignure des rues Annette et Joséphine (maintenant Prieur), dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Célestine (maintenant Johnson) et nouveau St Bernard.

Louis P. Bryant vs Mme Mary Mitchell et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,572—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 22 septembre 1898 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 59, borné par les rues Joséphine (maintenant Prieur), Annette, Céleste (maintenant Johnson) et Nouveau St Bernard, désigné par le numéro Un sur un plan fait par C. A. De Armas, voyer le 14 décembre 1856 et déposé dans le bureau de A. Duralde, ancien notaire en cette ville, comme plan No 27 de son livre de plans No 7, le dit lot mesurant trente et un pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Annette sur cent vingt huit pieds de profondeur, et de face à la rue Joséphine (maintenant Prieur).

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Louis P. Bryant, avocat.
19 août—19 26—sept 2 9 16 22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Sixième District, No 2308 rue Soniat.

Formant l'encoignure des rues Soniat et Long.

Otto M Seidel vs Samuel B. Allison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 57,299—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 octobre 1898, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle Orléans dans cette partie connue comme Faubourg Avart et dans l'ilet borné par les rues Dufossat, Breslau, Long et Soniat, lequel dit ilet est désigné par le No quatre vingt douze dans le plan original dudit Faubourg Avart, la dite portion de terre formant l'encoignure des rues Soniat et Long et mesurant quatre-vingt-dix neuf pieds sur la rue Soniat par cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions:—1° Comptant pour un montant suffisant à payer la somme de cinq cents dollars ($500) pour un billet passé ou en date du 20 avril 1896 payable deux ans après date portant 8 0/0 par an d'intérêt à partir de sa maturité jusqu'au paiement $3.00 pour une copie de l'acte d'hypothèque $35 37 pour taxes d'Etat et de ville de 1897, $12.75 pour primes d'assurances sur la dite propriété, 5 0/0 d'honoraires d'avocats sur le susdit montant de $500 et sur l'intérêt le coût du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de Ville (s'il en est dû) sur la dite propriété.

2° L'acquéreur jusqu'au montant de son enchère assumera le paiement du billet restant de cinq cents dollars ($500) en date du 20 avril 1896, payable trois ans après sa date portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de sa maturité jusqu'au paiement, lequel dit bil et est tiré par le défendant à son propre ordre et par lui endossé et est garanti par liens du vendeur.

3° Et la balance du prix d'adjudication (s'il y en a) comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
V. Foulon avocat pour le plaignant.
9 sept—9 10 16 23 30—oct 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Margaret Feran et Al. Vs Albert H. Kaiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 50,100—En vertu d'un writ de fieri facias contre les plaignants Mme Margaret Feran et Patrick Feran et en faveur du défendant Albert H Kaiser, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 octobre 1898, à midi des propriétés ci-après décrites à savoir:

Trois certains lots de terre situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans désignés comme lots Nos 13, 14, 15 dans l'ilet No 17, borné par les rues Arabella, Laurel, Market, et l'avenue Nashville. Lots Nos 13 et 14 mesurant chacun soixante pieds de faces sur la rue Arabella par cent vingt pieds de profondeur. Lot No 15, formant l'encoignure des rues Arabella et Laurel et mesure trente pied sur la rue Arabella par cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles Rosen, avocat pour le plaignant en exécution
9 sept—9 10 16 23 30—oct 7 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du sixième district.

Alfred Jardet vs Wm F. Piper.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 25,487—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 octobre 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Général Taylor, Auterlitz, Laurel et Constance, désigné comme lot No 14 et mesurant vingt-neuf pieds un pouce trois lignes à la rue Général Taylor sur cent deux pieds cinq pouces trois lignes sur un côté et cent six pieds trois pouces trois lignes de l'autre côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paro